

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1920.

(21 DÉCEMBRE 1920.)

Présidence de M. A. Hankar-Urban, président.

Le Président donne lecture de son rapport annuel.

Rapport du Président.

Nous voici parvenus à la fin de l'exercice 1920 et à l'expiration de mon mandat. L'usage veut que le président fasse un rapport sur l'activité de la société durant l'année écoulée, mais, d'autre part, un impérieux souci d'économie exige que cette année le rapport soit très court.

Je me bornerai donc à signaler qu'au cours de nos séances mensuelles, d'intéressantes communications ont été faites par MM. ASSELBERGHS, GREINDE, HALET, HALLER, LERICHE, MAILLEUX, RENIER, RUTOT, SALÉE, STAINIER et VAN STRAELEN.

M. JULES CORNET a bien voulu diriger une course dominicale qui avait pour but l'étude du crétacé des environs de Haine-Saint-Pierre, Saint-Vaast, Bracquignies, etc.

Enfin une session extraordinaire a été tenue à Namur du 18 au 21 août. Elle a été présidée par M. RENIER et a compris trois courses sous la conduite successive de MM. DEMANET, KAISIN et SALÉE, pour l'étude du calcaire carbonifère des environs de Maredsous, de la faille d'Ormont et de la vallée de la Méhaigne.

Je ne veux pas terminer mon rôle de président sans remercier tous nos collaborateurs au nom de tous et, en mon nom personnel, les membres du Comité, du Bureau et du Conseil et notre trésorier et vous tous Messieurs, qui avez rendu ma tâche aussi facile qu'agréable; mais tout spécialement je tiens à rendre hommage à notre dévoué secrétaire général, qui est la cheville ouvrière et l'âme de notre Société, dont le maintien à un haut degré de valeur scientifique est son souci constant.

Le nombre de nos membres à perpétuité est de 21, celui des membres effectifs 284 et celui de nos associés régnicoles de 39.

Nous avons à déplorer la perte de MM. ANNOOT, LONGUÉTY et PETIT.

Je vous propose, Messieurs, d'adresser un souvenir ému et reconnaissant à notre regretté collègue M. PAUL CHOFFAT, qui a témoigné de façon posthume si touchante le grand intérêt qu'il portait à notre Société.

Je dois vous exposer aussi la situation financière :

Les comptes de l'exercice 1919 n'ont pu être clôturés, par suite du non-paiement de subsides. Cependant on constate que, même en admettant l'attribution des allocations comme avant la guerre, le prix extrêmement élevé des publications entraînera un déficit de près de 3,000 francs. Comme il est impossible de réduire encore l'importance du *Bulletin*, un prélèvement sur le fonds de réserve sera nécessaire, à moins qu'une intervention plus généreuse des pouvoirs publics ne permette d'équilibrer le budget.

Les recettes de 1920 étant de même importance que celles de 1919, il est à prévoir pour cet exercice un déficit équivalent, pour maintenir le *Bulletin* dans les limites actuelles.

Le projet de budget pour 1921 a été établi d'après les mêmes considérations et appelle les mêmes remarques. Une baisse sensible des prix pourrait ramener l'équilibre dans nos finances, et elle est encore bien problématique.

Situation financière de l'exercice 1919 (non clôturé).

Recettes.		Dépenses.	
Cotisations et entrées . fr.	3,168 60	Solde débiteur de 1915-1918.	404 46
Intérêts des garanties et du compte courant	1,128 55	<i>Bulletin</i> (impression)	7,645 38
Abonnements et vente de fascicules	421 50	Dessins, clichés, planches	288 82
Subside de l'État	1,000 »	Affranchissements, convoca- tions	661 22
Ministère du Travail (biblio- thèque) (à recevoir)	300 »	Frais de bureau	151 97
Subside de la province de Brabant (à recevoir)	1,000 »	Loyer salle des séances	175 »
Subside de la province de Hainaut (à recevoir)	500 »	Traitements et indemnités	640 »
	<hr/>		<hr/>
	Fr. 7,218 65		Fr. 9,936 85
Solde débiteur	2,718 20		<hr/> <hr/>
	<hr/>		
	Fr. 9,936 85		
	<hr/> <hr/>		

Situation financière de l'exercice 1920 (non clôturé).

Recettes.	Dépenses.
Cotisations et entrées. . fr. 3,121 85	Affranchissements, convoca- tions 480 32
Abonnements et vente de fascicules 26 55	Frais de bureau 185 99
Intérêts des garanties et du compte courant. 958 35	Traitements et indemnités 750 »
Ministère du Travail (biblio- thèque) 300 »	Loyer salle des séances 175 »
Subside de l'État (à recevoir). 1,000 »	Publications scientifiques 13 55
Subside de la province de Brabant (à recevoir) 1,000 »	Cotisation Fédération Socié- tés scientifiques 80 »
Subside de la province de Hainaut (à recevoir) 500 »	<hr style="width: 100%;"/>
<hr style="width: 100%;"/>	Fr. 1,684 86
Fr. 6,906 75	<hr style="width: 100%;"/>

Projet de budget pour 1921.

Recettes.	Dépenses.
Cotisations et entrées. . fr. 3,000 »	<i>Bulletin</i> (impression). . fr. 7,500 »
Abonnements et vente de fascicules 400 »	Dessins, clichés, planches 300 »
Intérêts des garanties et du compte courant 1,000 »	Affranchissements, convoca- tions 750 »
Ministère du Travail (biblio- thèque) 300 »	Frais de bureau 250 »
Subside de l'État 1,000 »	Loyer salle des séances 175 »
Subside de la province de Brabant 1,000 »	Cotisation Fédération Socié- tés scientifiques. 80 »
Subside de la province de Hainaut 500 »	Traitements et indemnités 950 »
<hr style="width: 100%;"/>	Publications scientifiques 25 »
Fr. 6,900 »	<hr style="width: 100%;"/>
Déficit 3,130 »	Fr. 10,030 »
<hr style="width: 100%;"/>	<hr style="width: 100%;"/>
Fr. 10,030 »	

**Élections de membres du Bureau, du Conseil
et des Comités.**

Élection du Président, pour un terme de deux ans :

Est élu : M. H. RABOZÉE, professeur à l'École militaire.

Élection de quatre Vice-Présidents, pour un terme d'un an :

Sont élus : MM. F. KAISIN, J. CORNET, A. JÉRÔME, E. MAILLIEUX.

Élection d'un Secrétaire-adjoint, pour un terme de deux ans :

Est élu : M. V. VAN STRAELEN.

Élection de deux délégués du Conseil, pour un terme de quatre ans :

Sont élus : M. A. HANKAR-URBAN et E. ASSELBERGHS, en remplacement de MM. J. Cornet et F. Kaisin, dont le mandat expire.

Élection de trois membres du Conseil, pour un terme de deux ans :

Sont élus : MM. A. RENIER, A. LEMONNIER, CH. STEVENS, en remplacement de MM. E. Maillieux, E. Asselberghs et A. Salée, dont le mandat expire.

Élection d'un Bibliothécaire-Archiviste, pour un terme de quatre ans :

Est élu : M. E. ASSELBERGHS, en remplacement de M. L. Devaivre, démissionnaire.

*Élection d'un membre du Comité de vérification des comptes, pour un
terme de deux ans :*

Est élu : M. CH. FRIÉVEZ, en remplacement de M. Vantrooyen, démissionnaire.

**Élections de membres honoraires et de membres
associés étrangers.**

Sont élus :

Membres honoraires :

- MM. M. BOULE, professeur de Paléontologie au Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris.
J. BRUNHES, professeur au Collège de France, à Paris.
L. CAYEUX, professeur au Collège de France et à l'Institut national agronomique, à Paris.
H. DOUVILLÉ, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'École nationale supérieure des mines, à Paris.
E. HAUG, membre de l'Institut, professeur de Géologie à l'Université de Paris.
R. KIDSTON, L. L. D., F. R. S., à Stirling (Écosse).
W. KILIAN, membre de l'Institut, professeur de Géologie à l'Université de Grenoble.
DE LAUNAY, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale supérieure des Mines, à Paris.
H.-F. OSBORN, American Museum of Natural History, à New-York.
W.-J. SOLLAS, professeur de Géologie à l'Université d'Oxford.

Membres associés étrangers :

- MM. E. ARGAND, professeur de Géologie à l'Université de Neuchâtel.
E. DE MARGERIE, directeur du Service géologique d'Alsace et de Lorraine, à Paris.
G.-A.-F. MOLENGRAAFF, professeur à l'École technique supérieure de Delft.
H.-G. STEHLIN, conservateur au Musée de Bâle.
P. TESCH, directeur du Service géologique de Hollande, à Haarlem.

